

Département : 21

~~0025~~

IA0006A258

Aire d'étude : NOLAY

Commune : CHASSAGNE MONTRACHET

Adresse : EN BORDURE D'UN CHEMIN RURAL AU NORD OUEST DU VILLAGE

Dénomination : **CROIX MONUMENTALE**

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0781800 Y = 0218320

PROPRIETE PUBLIQUE

Etat de conservation : MAUVAIS ETAT

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

HISTORIQUE

CROIX MONUMENTALE 19E SIECLE.

DESCRIPTION

SITUATION : ISOLE

MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, PIERRE DE TAILLE

STRUCTURE

Dimensions (en cm) : H = 520 LA = 98 PR = 96

DECOR

Technique : SCULPTURE

Représentation : SYMBOLE CHRETIEN:OSTENSOIR

Au N-0 du village, au pied de la carrière de la Grande Montagne

adresse ou lieu-dit

Beaune

Nolay

arrondissement

canton

CROIX

33.05

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/25 000 feuille : Chagny 1-2 Lambert : II x 781.80
 étendu y 2 218.32

Cadastre année : section : parcelle :
 année : section : parcelle :

Propriétaire : Commune

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation : Mauvais ; piédestal et base du fût éclatés, renforts
 métalliques.

Dossier établi le : 18 septembre 1979 par B. Fromaget

revu le : par

Matériaux :

- pierre calcaire.

Dimensions :

Piédestal H. 1,30 m L. 0,98 m Pr : 0,96 m
 Fût H. 3 m environ.
 Croix H. 0,90 m environ.

Structure :

Soubassement d'un degré.
 Piédestal composé de 2 éléments.
 Fût monolithe de section circulaire.
 Croix de section carrée.

Décor :

Ostensoir et titulus en relief sur la face antérieure de
 la croix.

Inscription :

Sur la base du fût :

O CRUX
 AVE

Datation :

XIX° siècle.

Pl. I - Localisation.

Extrait de la carte topographique de l'I.G.N. au 1:25000e, 3025 O de 1989.

